

## Épuration et réutilisation des eaux usées

Les pénuries d'eau sont aujourd'hui plus fréquentes dans notre pays. L'industrie alimentaire ambitionne d'apporter une solution à ce problème. Par le biais de différentes actions et en concertation avec les autorités régionales, nous augmentons le nombre de projets sur la réutilisation des eaux usées après épuration.



## Quel est notre objectif à l'horizon 2025 ?

La réutilisation de l'eau est une méthode permettant de réaliser d'importantes économies d'eau dans les entreprises et d'économiser ainsi l'eau potable. Un nombre sans cesse croissant d'entreprises alimentaires introduisent la réutilisation de l'eau ou explorent cette option après avoir pris toutes les mesures requises au sein de leur entreprise pour réduire autant que possible la consommation d'eau.

Cette mesure s'inscrit dans une économie circulaire et répond au problème de sécheresse. Les entreprises purifient d'abord leur eau afin de pouvoir la réutiliser sans problème, soit sur le site de production proprement dit, soit pour une autre utilisation à l'extérieur de l'entreprise.

Nous visons une tendance croissante à la réutilisation des eaux usées des entreprises alimentaires.

## Comment entendons-nous réaliser cet objectif ?

- Dans le cadre des projets que nous réalisons sur les économies d'eau, nous accordons une importance particulière à la réutilisation des eaux usées après épuration, ce qui sera également le cas dans le cadre du Green Deal Brasseurs, du programme de travail sur les cycles de l'eau de Vlaanderen Circulair, de Circular Wallonia et du projet SmartWaterUse.
- Nous souscrivons au Blue Deal de la Région flamande. Ce Blue Deal fait de la réutilisation de l'eau une nouvelle règle pour les secteurs prioritaires, tels que l'industrie alimentaire.
- Nous étudions la possibilité de lancer un Green Deal Brasseurs avec le gouvernement wallon et de l'étendre à l'ensemble de l'industrie alimentaire wallonne.
- Fevia adaptera la brochure sur la réutilisation de l'eau à la situation wallonne et encourage les entreprises wallonnes à travailler dans ce sens.
- En période de sécheresse, après épuration, nous continuerons à mettre nos eaux usées à la disposition de tiers, comme les agriculteurs. À cet effet, nous investissons dans des infrastructures adaptées.

## Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, plusieurs entreprises alimentaires utilisent déjà leurs eaux usées dans leur processus de production, et ce après épuration. D'autres proposent leurs eaux usées en période de sécheresse pour l'irrigation des terres agricoles ou d'autres applications. Cependant, à l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'un tableau complet des différentes initiatives prises par les entreprises alimentaires.

Par conséquent, Fevia a réalisé une enquête annuelle auprès de ses membres afin d'obtenir une idée plus précise en la matière. Nous avons effectué une mesure de référence en 2022, qui nous a donné un échantillon de 97 entreprises.

- Nous avons constaté que 30 entreprises (31 %) disposaient déjà d'une installation de réutilisation des eaux usées (dans laquelle l'eau de proces utilisée est purifiée afin d'être réutilisée dans le processus).
- 32 autres entreprises (33 %) explorent cette voie.

Nous avons également répertorié les entreprises qui mettent leurs eaux usées à la disposition de tiers (comme une autre entreprise, un agriculteur ou une autorité locale).

- 8 répondants semblaient le faire occasionnellement
- 4 répondants le font en permanence

En 2023, une nouvelle enquête a été menée auprès des membres dans le but de connaître l'évolution de cet objectif. Cette fois-ci, 68 entreprises ont répondu à l'enquête

- 16 entreprises (soit 24 %) ont indiqué qu'elles disposaient déjà d'une station de réutilisation des eaux usées.
- 27 autres entreprises (soit 40 %) ont indiqué qu'elles exploraient cette piste.

En outre, des entreprises ont mis leurs eaux usées à la disposition de tiers

- 6 répondants le font occasionnellement
- 7 répondants le font occasionnellement

Cet échantillon (plus limité) ne permet donc pas de déduire une augmentation du nombre de projets liés à la réutilisation de l'eau.

Cependant, bien que le questionnaire ait été rempli par moins d'entreprises en 2023 qu'en 2022, il a également été partiellement rempli par un nouveau groupe d'entreprises. Cela a permis de rassembler les résultats des deux enquêtes et de les comparer au niveau des entreprises.

Il en ressort que

- 2 entreprises étudiaient la réutilisation de l'eau en 2022 et dont l'installation était opérationnelle en 2023.
- 4 nouvelles entreprises ont utilisé des installations de réutilisation en 2023.
- 3 entreprises ont procédé à une rectification et ont indiqué qu'en 2023 elles envisageaient une installation de réutilisation mais que celle-ci n'était pas encore en utilisation.
- 12 nouvelles entreprises étudiaient la possibilité des installations de réutilisation en 2023.

En combinant ces chiffres avec ceux de l'année de référence, on obtient les chiffres cumulés suivants pour 2023 :

- 33 entreprises disposent d'une installation de réutilisation opérationnelle en 2023 (contre 30 en 2022)
- 45 entreprises explorent la piste d'une installation de réutilisation en 2023 (contre 32 en 2022).

Ces chiffres montrent donc une évolution positive dans le nombre de projets de réutilisation de l'eau.

## Quelles sont les actions concrètes de notre secteur ?

- Nous investissons dans des installations permettant de réutiliser l'eau après épuration. L'eau est soit utilisée sur le site de production, soit dans d'autres applications telles que l'irrigation des terres agricoles.
- Fevia attire l'attention sur les bonnes pratiques par la communication, réalise des campagnes de sensibilisation via des canaux d'information numériques et organise des séances d'information ad hoc.
- Dans le cadre de différents projets dont l'objectif est de réduire la consommation d'eau dans les entreprises alimentaires, comme le Green Deal Brasseurs et le projet SmartWaterUse, nous sommes attentifs à la réutilisation de l'eau après épuration.
- Différents forums ont permis à Fevia d'identifier les obstacles à la réutilisation de l'eau. Fevia a ensuite abordé ces questions avec les autorités concernées. Parmi les exemples, nous pouvons citer la demande d'autoriser des normes de fret pour le rejet des eaux, afin de pouvoir également rejeter l'eau plus concentrée qui est inévitablement le résultat de la réutilisation. Fevia a également demandé à l'AFSCA de clarifier les incertitudes réglementaires concernant les possibilités de réutilisation de l'eau.
- Nous avons fait don, notamment à des agriculteurs, des eaux usées purifiées pour l'irrigation. Fevia Vlaanderen a facilité les choses grâce à une déclaration de matière première générique, qui représente une simplification administrative pour les entreprises alimentaires souhaitant offrir leurs eaux usées à des tiers.

## Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

- Début 2021, Fevia Vlaanderen a présenté à ses membres une brochure et un guide sur la réutilisation de l'eau, en conclusion d'un projet flamand. Fevia Wallonie a élaboré une transposition de cette brochure et de ce guide dans une version adaptée au contexte wallon. Cette brochure et ce guide ont été lancés lors d'un événement le 3 octobre. Fevia Wallonie a organisé un événement le 3 octobre 2023 avec Wagralim et le Cluster H<sub>2</sub>O sur l'utilisation durable de l'eau dans l'industrie alimentaire en Wallonie, au cours duquel la réutilisation de l'eau a été abordée.
- En 2023, comme les années précédentes, nous avons également mis des eaux usées à disposition pour l'irrigation. À cet effet, Fevia Vlaanderen a, une fois de plus, prévu une simplification administrative grâce à une déclaration de matière première générique. Fevia Vlaanderen a également donné son feedback à propos du nouveau cadre juridique qui réglera à l'avenir un tel échange d'eau en Flandre. En Wallonie, le secteur a collaboré avec la SWDE et la SPGE pour évaluer la faisabilité de projets visant à utiliser les eaux usées des entreprises alimentaires comme source d'eau alternative pour l'irrigation.
- Le Green Deal Brasseurs nous a permis de développer d'autres mesures visant à réduire la consommation d'eau par litre de bière. Pour plus d'informations, voir la fiche 12.3. Dans le cadre du projet Smart WaterUse, Fevia Vlaanderen a conçu d'autres outils et activités pour aider les entreprises à adopter une gestion plus durable de l'eau. Pour plus d'informations, voir la fiche 12.3.

- Fevia organise des discussions préparatoires autour d'un Blue Deal Food en Flandre et, avec Wagralim et le Cluster H<sub>2</sub>O, explore les possibilités d'un Green Deal autour de l'eau en Wallonie. Un groupe de travail spécifique avec les membres a également été organisé à cet égard.
- Fevia participe au programme de travail sur les cycles de l'eau de Vlaanderen Circular. Dans ce cadre, plusieurs acteurs concernés en Flandre se réunissent, et des actions sont mises en place et suivies dans le but de stimuler la circularité de l'eau en Flandre. Les partenaires ont entre autres travaillé sur les flux concentrés en polluants, un obstacle connu dans les projets de réutilisation de l'eau/d'utilisation durable de l'eau, et développent des réponses aux obstacles et des solutions possibles.
- Fevia a sensibilisé et inspiré ses membres en présentant des cas d'entreprise sur l'utilisation durable de l'eau, y compris la réutilisation de l'eau, par le biais des Food.be Snacks sur le site web de Fevia et en présentant toutes sortes d'outils pour les entreprises sur l'eau durable.